



COURT OF FIRST INSTANCE OF LUXEMBOURG

BELGIUM

Harmonization of processes: a response that reconciles the efficiency of the public service of Justice and well-being at work

1.



BACKGROUND OF THE INITIATIVE

4.



METHODOLOGY

2.



CHALLENGES

5.



RESULTS

3.



GLOBAL STRATEGY

6.



**TRANSPPOSITION IN
OTHER COURTS**

1.



BACKGROUND

APRIL 2014

SEPTEMBER 2014



Reform of the judicial districts and new judicial landscape

Implementation of the Family and Youth court

Announced budget constraints

2.



CHALLENGES

Through process harmonization:

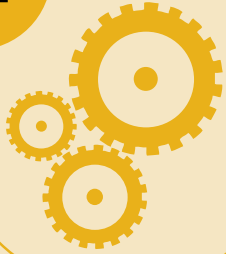


IMPROVEMENT OF EFFICIENCY (incl. time management) while preserving quality of work and public service

PRESERVATION OF WELL-BEING AT WORK



3.



GLOBAL STRATEGY

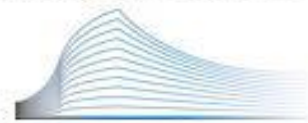
Internal initiative ↔ major success factors :



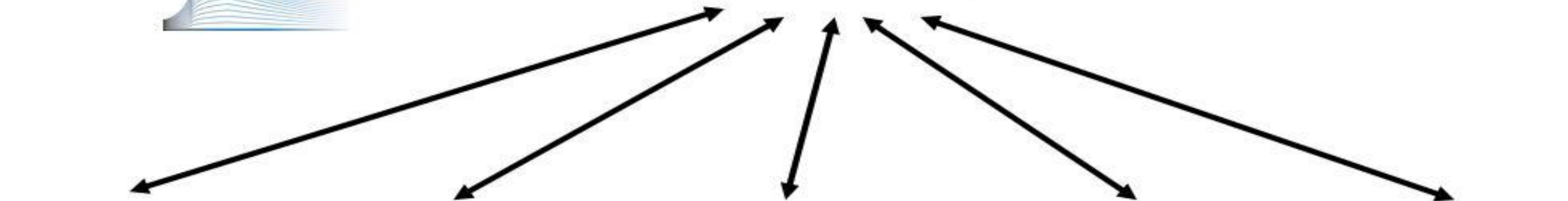
INVOLVEMENT OF ALL COURT PERSONNEL

COMMUNICATION





**Steering
committee**



**Correctional
court group**

**Civil matters
group**

**Family
matters
group**

**Juvenile
matters
(delinquency
/protection)
group**

**Judicial
investigation/council
chamber
group**



Court registry



METHODOLOGY

1. INVENTORY PHASE

2. ANALYSIS AND PROPOSAL PHASE

3. DECISION PHASE (steering committee) → catalogue of harmonized processes

4. IMPLEMENTATION PHASE

- ▼ access to a common online directory
- ▼ monitoring committee + external coaching (24 hours)

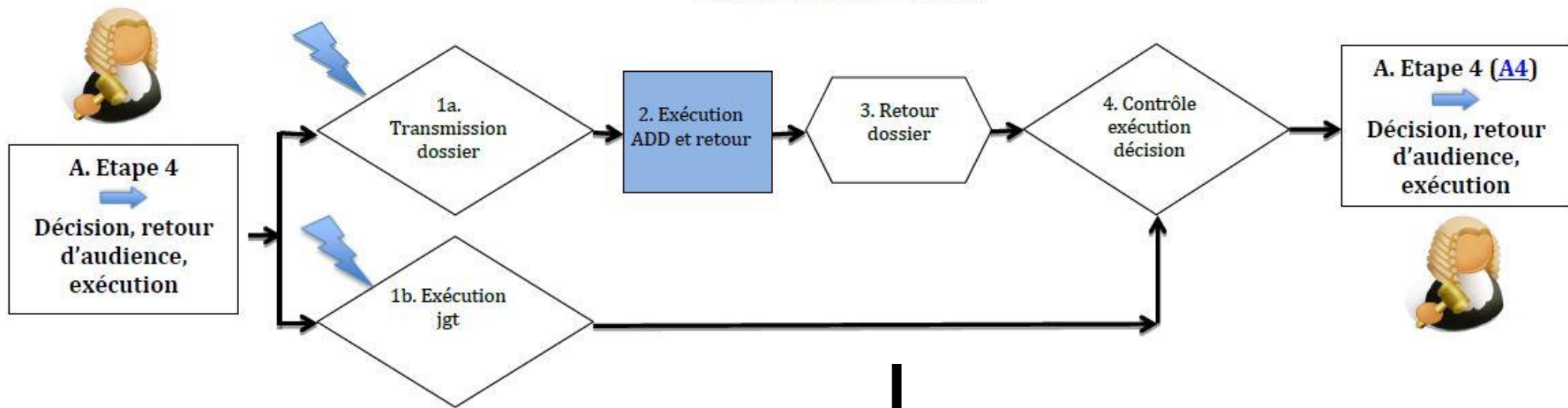


Réf. tâches	Description des tâches	Arlon	Marche-en-Famenne	Neufchâteau	Analyse des points repris en annexe à la présente
2.1	Convocations pour l'audience : 1. Convocations (experts, policiers, témoin des faits, ...) 2. Convocation des interprètes 3. Ordre d'extraction vers prison	1.MP 2.MP (+ réquisitoire vierge) 3.MP	1.MP 2. 3.MP	1.MP 2.MP 3.MP	- point 2.1.1 : Pas de remarque particulière quant à ce point - point 2.1.2 : A Arlon, un réquisitoire vierge est joint au dossier pour remettre à l'interprète au besoin (dossier remis ou pour le prononcé du jugement)
2.2	Affichage du rôle - prise en charge des dossiers : 1. Affichage du rôle d'audience 2. Prise en charge et dépôt des dossiers à l'audience 3. Prise des présences des personnes dans la salle d'audience	1.Collaborateur 2.Collaborateur (huissier d'audience) 3. Collaborateur	1.Pas d'affichage 2.Greffier 3.Huissier d'audience	1. Pas d'affichage 2. Huissier d'audience ou greffier 3. Huissier d'audience	Pas de remarque pour ce point
2.3	Siéger à l'audience : <u>1. Rédaction PV (man/info)</u> 2. Signature dépôt des pièces des parties 3. Prise acte si témoin à (re)convoquer par MP 4. Prise acte parties à reciter par MP (sauf IC = greffier) 5. Fixation des remises (proposition de la date au juge) 6. Remise formulaire avec date de remise (jugement) et numéro d'appel pour informations 7. Contrôle prestation interprètes (taxation juge)	1.Greffier (manu) 2.Greffier 3.Greffier 4.Greffier 5.Greffier 6.Huissier d'audience + n° tél greffe et heure jgt dispo 7.Greffier (complète réquisitoire et le remet à la compta)	1.Greffier(info) 2.Greffier 3.Greffier 4.Greffier 5.MP 6.Huissier 7.Pas d'application	1.Greffier (info) 2.Greffier 3.Greffier 4.Greffier 5.MP 6.Pas d'application 7.Greffier fait signer taxation au juge et le remet à la compta	- point 2.3.1 : La rédaction des procès-verbaux en direct à l'audience de manière informatique paraît être la manière de fonctionner la plus adéquate. En général : Concernant la constitution de partie civile, le dépôt systématique d'un placet paraît être la meilleure manière de fonctionner. Si ce point est validé par le comité de pilotage, les avocats devront être mis au courant et des documents vierges devront être mis à disposition des futures parties civiles sans avocat. - point 2.3.5 : L'ensemble du groupe est d'avis que c'est au MP de gérer les remises - point 2.3.6 : L'ensemble du groupe est d'avis que chaque site dispose de formulaires à remettre au justiciable comme aide-mémoire - point 2.3.7 : Le contrôle par le greffier des prestations de l'interprète avant la taxation et la remise à la compta semble être une manière de fonctionner acceptée par tous.
2.4	Présider l'audience : 1. Signature des conclusions et notes 2. Fixations remise et dates prononcés 3. Taxations convocation témoins et réquisitoires interprètes	1.Juge 2.Juge (proposition greffier) 3.Juge	1.Juge 2.Juge pr prononcé (remise MP) 3.Juge	1.Juge 2.Juge pr prononcé (remise MP) 3.Juge	Pas de remarque pour ce point
2.5	Retour des dossiers au greffe : 1. Retour des dossiers au greffe	1.Collaborateur	1.Greffier ou huissier	1.Huissier ou Greffier .	Pas de remarque pour ce point

A. DOSSIER CORRECTIONNEL CLASSIQUE

Etape 4. DECISION - RETOUR AUDIENCE - EXECUTION

6.I. Avant dire droit



Réf. tâches 6.I.	TACHES	DESCRIPTION	Remarques
1	Transmission dossier : 1. Indiquer date fixée au jgt sur farde 2. Transmission dossier au parquet avec extrait de la décision	1. Le greffier indique sur la farde la date reprise dans le jugement. 2. Le greffier rédige une apostille et remet le dossier au collaborateur qui encode dans registre transmissions (annexe 15).	
1b	Exécution décision par le greffe : 1. Exécuter la décision (sortir PAC, reconvoquer partie dossier IC, ...)	1. Le greffier exécute la décision, place la preuve de l'exécution au dossier et le reclasse à la date d'audience.	
2	Exécution décision par le parquet : 1. Exécuter la décision (convocation témoin, reciter prévenu, dépôt jgt, BR, CJ, ...)	1. Le MP exécute la décision et renvoie le dossier au greffe.	
3	Retour dossier : 1. Réception dossier et classement	1. Le collaborateur réceptionne le dossier et le classe.	
4	Contrôle de l'exécution de la décision : 1. Contrôle exécution décision et classement date d'audience	1. Le greffier vérifie en préparant le dossier que les devoirs ont bien été exécutés.	Si les devoirs ne sont pas rentrés, le greffier interroge le MP pour connaître la raison du retard et informe le juge.

-  ARLON
-  BARREAU
-  COUR D'ASSISES
-  LOI POT-POURRI II
-  LOI POT-POURRI III - INTERNEMENT
-  MARCHE-EN-FAMENNE
-  NEUFCHATEAU
-  PRESTATION-SERMENT
-  REQUETES PARTICULIERES
-  TRADUCTEUR - INTERPRETE
-  VADEMECUM

-  Annexe 24 - APPEL
-  Annexe 29 - Dossier ARTICLE 4 CIC
-  Annexe 32 - TAP
-  Annexe 33 - SOMME A MINEUR
-  Annexe 34 - PEINE DE TRAVAIL
-  Annexe 41 - EXPERTISE
-  Annexe 44 - RML
-  Annexe 45 - DDC
-  Annexe 46 - REQUETE EN RECUSATION
-  Annexe 50 - REQUETE BAJ
-  Annexe 59 - URBANISME
-  Annexe 63 - REQUETE ANNULATION AM...
-  Annexe 63bis - REQUETE ANNULATION ...
-  ARRETS COUR D'APPEL-CASSATION
-  JUGEMENTS
-  ORDONNANCES
-  Annexe 1 - registre inscription dossiers gr...
-  Annexe 2 - disposition notification RW.pdf
-  Annexe 2bis - notification citation déchet...
-  Annexe 2ter - notification jugement déch...
-  Annexe 3 - inventaire pièces dossier.doc
-  Annexe 3bis - note inventaire dossiers co...
-  Annexe 3ter - circulaire PG inventaires do...
-  Annexe 4 - rôle d'audience.doc
-  Annexe 5 - préparation à l'audience.pdf

5.



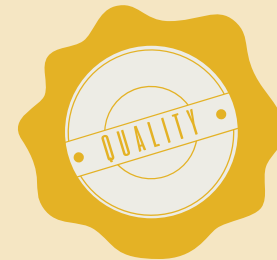
RESULTS

▼ CHALLENGE OF THE REFORM OF JUDICIAL DISTRICTS OVERCOME



Processes
harmonized

Efficiency and
reasonable delays



Quality of the public
service of Justice

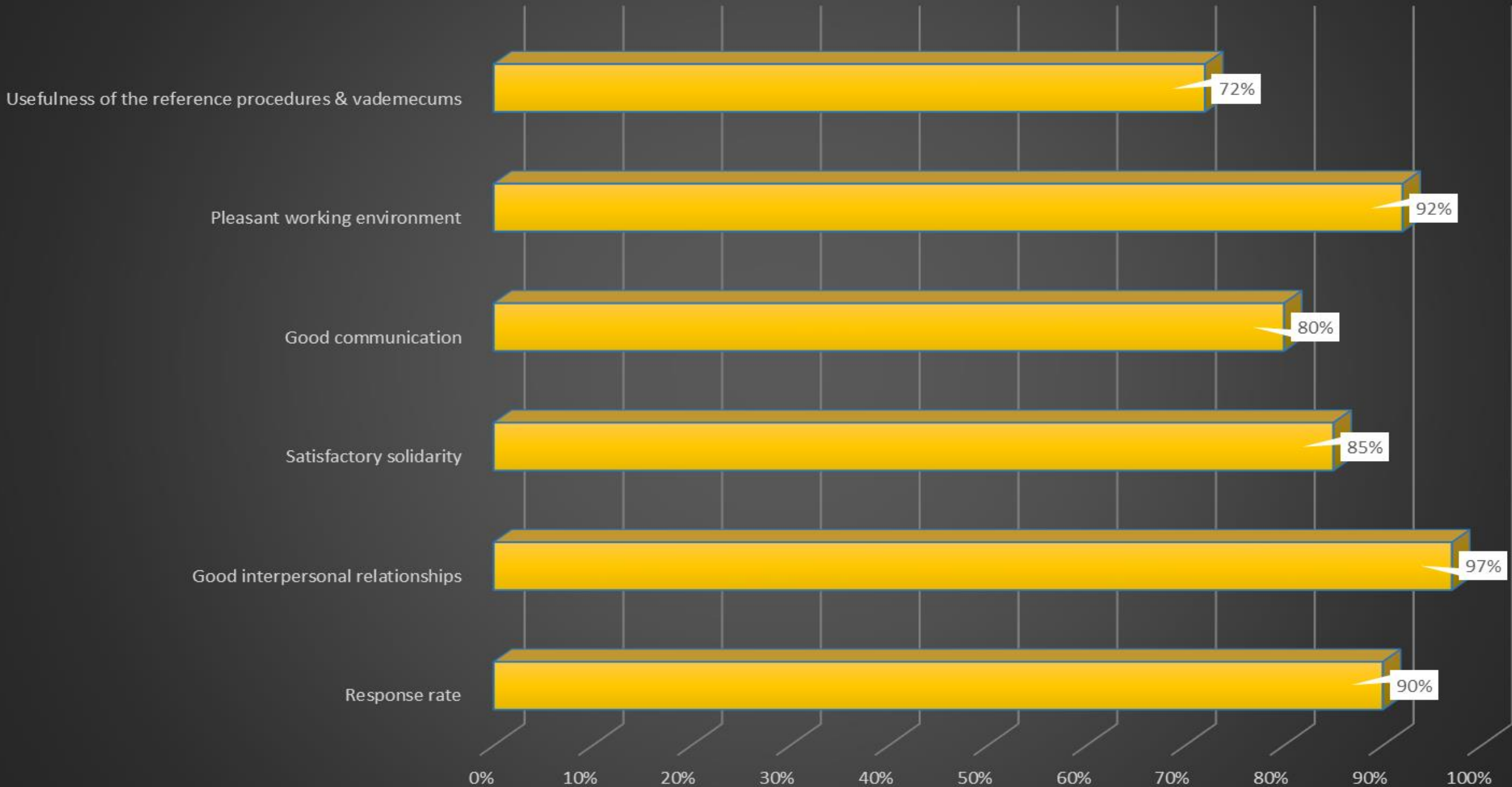
5.



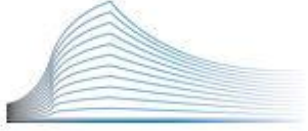
RESULTS

- ▼ FAMILY AND YOUTH COURT OPERATIONAL IN THE 3 DIVISIONS
- ▼ WELL-BEING AT WORK PRESERVED DESPITE MOBILITY
- ▼ COMMITMENT AND TEAM SPIRIT
- ▼ SATISFACTION SURVEY
“ Well being at work, efficiency and communication”

Satisfaction survey: "Well-being at work, efficiency and communication"



COURT OF FIRST INSTANCE OF LUXEMBOURG
Division Arlon – Marche-en-Famenne – Neufchâteau



CFI LUXEMBOURG

Division Arlon

Division Neufchâteau

Division Marche-en-Famenne

Correctionnal

Family and youth

Judicial investigation and Council chamber

Civil

Reception desk

Correctionnal

Family and youth

Civil

Reception desk

Correctionnal

Family and youth

Judicial investigation and Council chamber

Civil

Reception desk

BIENVENUE!

TEAM BUILDING

TPI du Luxembourg
12 SEPTEMBRE 2019



TRIBUNAL DE PREMIERE INSTANCE DU LUXEMBOURG

DIVISION ARLON
Palais de justice, bâtiment B
Place Schalbert
6700 Arlon

DIVISION MARCHE-EN-FAMENNE
Palais de justice
Rue Victor Libert, 9
6900 Marche-en-Famenne

DIVISION NEUFCHATEAU
Palais de justice
Place Charles Bergh, 1 et 7/1
6840 Neufchâteau

NUMERO 14 – JUIN 2019

TPI LUX INFOS

Dans ce numéro :

- Bienvenue au TPI	4
- Des robots juges en Estonie	4
- Les arbres du palais	5
- Climb every mountain	6
- Du renfort à Arlon	7
- Marie-Noëlle nous quitte	8
- Bonne et heureuse retraite	9
- Du pénitencier à l'IPPI	10
- Le greffe se masculinise	14
- Quelques brèves	14
- L'agenda du TPI	16

Le temps des vacances !

Voici enfin venir l'été, le désir de se laisser aller, d'en finir avec les contraintes, de retrouver la légèreté, la simplicité, de ralentir le pas... Avec, derrière nous, la satisfaction du travail accompli depuis les dernières vacances judiciaires... Encore une année judiciaire qui se termine ! ... sur les chapeaux de roue, comme chaque année... mais jusqu'au bout aussi, comme chaque année, nous avons maintenu le cap d'un service de la Justice rendu aux justiciables de la meilleure façon possible eu égard aux moyens alloués au pouvoir judiciaire. Une année bien chargée mais une belle année en fait : le team building de début septembre (avec Julie qui s'est heureusement bien remise de son accident !), l'organisation sans faille des élections communales et provinciales

d'octobre, les réunions régulières des différents groupes de travail (sauf le civil, mais la matière arrive avec le nouveau Code civil... et on compte sur Séverine et la bonne volonté de chacun pour redynamiser le secteur 😊), l'implémentation de Mach au correctionnel, la nomination très attendue de Caroline, les premiers comités de direction et comités de



THE VOICE – RTBF :

Cloé, la fille de Marie-France Catot d'Arlon, poursuit son aventure dans l'émission THE VOICE après avoir été sélectionnée par le public lors de l'émission de ce 26 mars 2019. Petite présentation de cette jeune artiste :

Musicienne depuis l'âge de cinq ans, l'envie de chanter m'a toujours titillée, elle s'est concrétisée grâce à ma participation à une soirée « jeunes talents » organisée au sein de mon école l'IN D'ARLON. Suite à de nombreux commentaires, j'ai décidé de tenter l'aventure « THE VOICE ». Passer l'épreuve du buzzer et accéder aux duels a été pour moi une merveilleuse opportunité. Après les voyages en train ou en voiture et quelques heures de travail avec ma coach Typh Barrow chanteuse, auteur, compositrice et pianiste ainsi que toute l'équipe qui gravite autour des « talents », je suis arrivée à mon premier « live » la tête haute car j'ai gagné en confiance. J'ai encore beaucoup de belles choses à partager avec toutes celles et tous ceux qui me soutiennent dans cette magnifique aventure. En toute simplicité MERCI.

CLOE



L'agenda du TPI du Luxembourg

Quelques dates à retenir au sein du tribunal de première instance du Luxembourg jusqu'à la fin du mois de juin 2019 :

- **Lundi 25 mars** : groupe de travail jeunesse
- **Mercredi 27 mars** : AG du tribunal à 13 h 30 à Neufchâteau
- **Du lundi 15 au lundi 22 avril** : pas d'audiences, sauf chambres du conseil
- **Lundi 29 avril** : groupe de travail correctionnel
- **Mercredi 1^{er} mai** : Fête du travail... congé !
- **Jeudi 2 mai** : comité de direction
- **Vendredi 10 mai** : Team building communication /1
- **Dimanche 26 mai** : Elections européennes, fédérales et régionales
- **Jeudi 30 mai** : congé de l'Ascension
- **Lundi 3 juin** : Team building communication /2
- **Jeudi 6 juin** : AG élargie du TPI à 13 h 30 à Arlon
- **Lundi 10 juin** : lundi de Pentecôte : congé
- **Vendredi 14 juin** : Team building communication /3



5.



RESULTS

**“ COLLECTIVE SUCCES STORY BUT ...
... NEVERENDING STORY ! ”**

▼ HOW TO FACE NEW LAW REFORMS WITH SERENITY :



Use of existing
reference toolkits and
processes



Boosting of new project
initiatives

▼ NEEDS :

More human capital

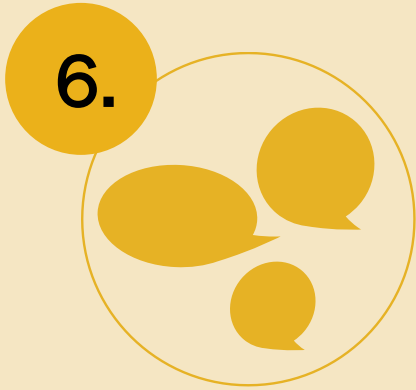


Good video
conferencing system





6.



TRANSPOSITION IN OTHER COURTS



COURT AUDIT

Presentation of our initiative at national level
High Council of Justice



PARTICIPATION IN TRAINING SESSIONS

Marrakech and Fez - 2018



MODELLING OF THE INITIATIVE



**THANK
YOU !**